

Réf: Dossier N° 027928

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSPORT TORO ET FRERE »

Siège social Abidjan, Anyama, Résidentiel, lot 2526, ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2021, et enregistrés au CEPICI le 27/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ DE TRANSPORT TORO ET FRERE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport
- Vente de pièces détachées
- Mécanique générale
- Commerce général
- Import/Export
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, Résidentiel,lot 2526,ilot 218

Dirigeant(s) : M TORO SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03203 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21623/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

